



Mairie  
de  
**VALLÈGUE**  
(Haute-Garonne)

Envoyé en préfecture le 23/11/2023

Reçu en préfecture le 23/11/2023

Publié le

ID : 031-213105661-20231120-DB20231107-DE



*Republique Française*

**Délibération n° 2023-11-07**

## Extrait du registre des délibérations

### COMMUNE DE VALLÈGUE

SEANCE 20 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 15

L'an deux mille vingt-trois et le vingt novembre à vingt et une heures, le conseil municipal de la commune de Vallègue, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Rémy ZANATTA, Maire.

Date de convocation et publication : 09 novembre 2023

Assistaient à la séance : ZANATTA Rémy, CAUSSINUS Serge, TUDELA François, CARRIÈRE Jean-Louis, DEVORA Daniel, ESCRIEUR Patrice, GALTIER Patrice, RICHER Pascale, ROUX Patrick, et ZINDEL Laurent.

#### Membres absents et excusés :

- BEY-CREUX Céline a donné procuration à RICHER Pascale,
- GUILLES Bernard a donné procuration à ZINDEL Laurent,
- MALET Jacques a donné procuration à TUDELA François,
- PINAUD Jérôme a donné procuration à CARRIERE Jean-Louis
- ROUX Evelyne a donné procuration à DEVORA Daniel

Secrétaire de séance : CAUSSINUS Serge

**Objet : Devis arrachage et plantation de 6 arbres place de l'église et boulodrome :**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avis de non opposition à la déclaration préalable et les devis relatifs à l'arrachage et la plantation de 6 arbres place du boulo-drome :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que point a été ajourné lors de la séance du conseil municipal du 07/10/2023 en attente de complément d'information sur les essences résistantes à la sécheresse et au réchauffement climatique.

#### **Abattage :**

Fournisseur	Référence	HT	TTC
ECO.VANA	Abattage, arrachage 6 arbres et taille du tilleul	2340.00€	2808.00€
ECO.VANA	Abattage, arrachage 6 arbres et taille du tilleul <b>ET</b> Option taille de 3 arbres supplémentaires.	3000.00€	3600.00€
ESPACE NATURE	Abattage 6 arbres.	4800.00€	5760.00€

#### **Plantation :**

Essences : 2 Acer Campestris (Erable champêtre) et 2 Tilia Cordata (Tilleul).

Fournisseur	Référence	HT	TTC
ID VERDE	Plantation 6 arbres force 16/20 soit 50 à 60 mm de circonférence avec fosse 2m x 2m x 2m	6 000.48€	7 200.58€

Essences : 2 Acer Campestris (Erable champêtre), 2 Tilia Cordata (Tilleul) et 2 quercus ilex ( Chêne vert)

Fournisseur	Référence	HT	TTC
ID VERDE	Plantation 6 arbres force 16/20 soit 50 à 60 mm de circonférence avec fosse 2m x 2m x 2m	6 597.98€	7 917,58€

Monsieur le Maire précise que l'arrosage de 1<sup>ère</sup> année n'est pas prévu et devra être réalisé en régie car le coût de cette prestation représenterait 3600€ (15 passages à 200€ HT).

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

- Retenir le devis ECO.VANA de 3 600,00 € TTC
- Retenir le devis ID VERDE de 7 917,58 € TTC.

#### **Adopté à l'unanimité des membres présents**

Ainsi fait et délibéré à Vallègue les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Rémy ZANATTA




Transmis au représentant de l'Etat le : 21/11/2023

Publié le : 21/11/2023

Castres, le 08 février 2023

**Mairie de Vallègue**  
A l'attention de M. Partick Roux  
2 Place de la Mairie  
31290 VALLÈGUE

**AFFAIRE V23004**

**Devis N°: 23.02.0138**

Affaire suivie par : Walter BAUDIN

Tel: 06-37-27-12-47 Email: direction1@ecovana.fr

**OBJET : Abattage arrachage**

Lieu d'intervention : Place de l'église - Vallègue

	<b>Désignation</b>	<b>U</b>	<b>Qté</b>	<b>P.U.</b>	<b>Montant H.T.</b>
	Travaux suite à expertise				
	Abattage par démontage avec évacuation				
Arbre N° 5	Sophoras avec un problème majeur, nécessitant un abattage	Unité	1	145,00	145,000
Arbre N° 7	Sophoras avec un problème majeur, nécessitant un abattage	Unité	1	185,00	185,000
Arbre N° 10	Robinier avec un problème majeur, nécessitant un abattage	Unité	1	185,00	185,000
Arbre N° 13	Robinier avec un problème majeur, nécessitant un abattage	Unité	1	95,00	95,000
Arbre N° 14	Robinier avec un problème majeur, nécessitant un abattage	Unité	1	145,00	145,000
Arbre N° 16	Robinier avec un problème majeur, nécessitant un abattage	Unité	1	165,00	165,000
	Carottage avec pelle 20T et dent Becker ( DT à votre charge/DICT avec repérage et marquage des réseaux à charge de l'entreprise ECOVANA/ remblayage des cavités de souche à votre charge/évacuation et frais de mise en décharge à charge d'ECOVANA)				
Arbre N° 5	Carottage souche Sophoras	Unité	1	200,00	200,000
Arbre N° 7	Carottage souche Sophoras	Unité	1	200,00	200,000
Arbre N° 10	Carottage souche Robinier	Unité	1	200,00	200,000
Arbre N° 13	Carottage souche Robinier	Unité	1	200,00	200,000
Arbre N° 14	Carottage souche Robinier	Unité	1	200,00	200,000
Arbre N° 16	Carottage souche Robinier	Unité	1	200,00	200,000
	Taille avec évacuation				



<b>Désignation</b>		<b>U</b>	<b>Qté</b>	<b>P.U.</b>	<b>Montant H.T.</b>
Arbre N° 2	Tilleul sans problème majeur, nécessitant une taille légère	Unité	1	220,00	220,000
	OPTION TAILLE DES ARBRES AVEC RISQUE DE RUPTURE ( le montant HT est à rajouté sur le montant du devis).				
Arbre N° 1	Robinier en taille au ancienne coupe pour limiter le risque de rupture avec évacuation	Unité	1	220,00	(220,000)
Arbre N° 3	Sophoras en taille au ancienne coupe pour limiter le risque de rupture avec évacuation	Unité	1	220,00	(220,000)
Arbre N° 11	Tilleul en taille au ancienne coupe pour limiter le risque de rupture avec évacuation	Unité	1	220,00	(220,000)

<b>Total H.T. Euros</b>	<b>2 340,00</b>
T.V.A. 20% Euros	468,00
<b>Total T.T.C. Euros</b>	<b>2 808,00</b>

Délai de validité des prix : 3 mois  
 Conditions de règlement : Chèque et/ou virement

**Signature du client**  
*J'accepte les conditions générales de vente figurant au verso sans aucune réserve*

Merci de nous retourner un exemplaire du devis daté, signé et revêtu de la mention: "bon pour accord"

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Envoyé en préfecture le 23/11/2023

Reçu en préfecture le 23/11/2023

Publié le



ID : 031-213105661-20231120-DB20231107-DE

**1) JURIDICTION** - Tout litige ou contestation sont exclusivement du ressort du Tribunal de Commerce du siège de l'entreprise. Les différents modes de règlement, ainsi que le lieu de livraison ne peuvent, en aucun cas, porter des dérogations à cette clause de juridiction.

**2) RESERVE DE PROPRIETE** - Conformément à l'article 3 de la loi 80-335 du 22/01/1985, le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à complet règlement des factures concernant les dites marchandises. A cet égard, la remise d'effet ou de titre constituant une obligation de payer ne constitue, en aucun cas, un règlement au sens de la présente clause.

**3) REGLEMENT** - Le non-retour de la facture dans une délai de 8 jours implique une connaissance définitive du bien fondé de cette facturation, et toute somme non réglée dans le délai imparti sera supposée porter intérêt au taux de 1.3 % par mois, Loi 92-1442 du 31/12/92. Ces conditions sont sous réserve de conditions particulières stipulées dans la facture.

**MAIRIE DE VALLEGUE**  
 A l'attention de MR ZANATTA  
 2 PLACE DE LA MAIRIE  
 31290 VALLEGUE

**Devis N°: 93-1023/067**

Date: Jeudi 26 octobre 2023

N°/Ref: V230156

Affaire suivie par : Marc CHORON  
 06.24.43.23.46  
 marc.choron@idverde.com

**FOURNITURE ET PLANTATION DE 6 ARBRES**

Code	Désignation	Qté	Unité	P.U.	Montant	T
	Suite à l'abattage d'arbres sur le boulo-drome de la commune, fourniture et plantation de 6 nouveaux arbres.					
	<p><b>FOSES DE PLANTATION</b></p> <p>Réalisation de 6 fosses de plantation de dimensions 2 x 2 m et de profondeur 1.00 m, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- implantation des fosses de plantation avec les services de la mairie,</li> <li>- terrassement en déblais (4 m3/fosse) avec mise en œuvre d'un pelle mécanique et d'un camion benne 8x4 y compris évacuation des déblais en décharge agréé,</li> <li>- terrassement en remblais (4 m3/fosse) avec mise en œuvre d'un pelle mécanique et d'un camion benne 8x4 y compris fourniture de terre végétale.</li> </ul>	6	Unité	542,92	3 257,52	1
	<p><b>PLANTATION DES ARBRES</b></p> <p>Fourniture et plantation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 Acer campestre tige (Erable Champêtre) de force 16/18 (force = circonférence du tronc soit diamètre 5 à 6 cm) y compris tuteurage bipode , natte de protection solaire des troncs, cuvette d'arrosage et copeaux de paillage sur la surface de la fosse.</li> </ul>	2	Unité	463,41	926,82	1
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 Tilia cordata tige (Tilleul à petites feuilles) de force 16/18 (force = circonférence du tronc soit diamètre 5 à 6 cm) y compris tuteurage bipode , natte de protection solaire des troncs, cuvette d'arrosage et copeaux de paillage sur la surface de la fosse.</li> </ul>	2	Unité	450,91	901,82	1
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 Quercus ilex (Chêne vert) de force 16/18 (force = circonférence du tronc soit diamètre 5 à 6 cm) y compris tuteurage bipode , natte de protection solaire des troncs, cuvette d'arrosage et copeaux de paillage sur la surface de la fosse.</li> </ul>	2	Unité	755,91	1 511,82	1
	<p><b>IMPORTANT :</b></p> <p>Ces arbres devront être arrosés très régulièrement durant les 3 premières années de plantation et cela dès le mois de Mars 2024, à raison de 200 litres d'eau/arbre/arrosage. Saison végétative 2024 : environ 15 arrosage de mars à octobre, saison végétative 2025 : environ 8 arrosage de juin à septembre, saison végétative 2026 : environ 4 arrosages sur les mois d'été.</p> <p>Ce devis ne prend pas en compte ces arrosages manuels, ils sont à votre charge.</p>					

**Date de validité** : 15 jours à dater de ce jour.

Les prix unitaires figurant au présent devis tiennent compte de la réalisation de l'ensemble des postes ci-dessus en rapport aux éléments fournis lors de votre demande. Il y a lieu de nous consulter pour une nouvelle étude. Nos prix sont établis sur la base des impôts et taxes en vigueur à la date d'établissement du devis. Toute modification ultérieure de ces impôts ou taxes, ou conséquence induite par une réforme fiscale et ayant vocation à impacter nos coûts et charges de production, sera répercutée sur les prix.

**Nos Conditions Générales de Vente (CGV) sont disponibles sur notre site internet : [www.idverde.com](http://www.idverde.com) : acceptation de ce devis vaut acceptation de nos CGV.**

Conditions de règlement : Acompte 30% à la commande - Virement 30 jours date de facture

Lieu d'intervention : BOULODROME - VALLEGUE

**Signature du client**  
(précédée de "bon pour accord")  
Date :

Mr Emmanuel ROUGE, Directeur

Emmanuel ROUGE  
Signature numérique  
de Emmanuel ROUGE  
Date : 2023.10.26  
10:58:57 +02'00'